



Eric MARTINEZ  
Directeur diocésain

## Aux parents de l'Enseignement catholique de la Sarthe.

Le 1er juin 2020,

Chers Parents,

Pendant près de deux mois, les établissements catholiques de la Sarthe n'ont pas accueilli d'élèves hormis les enfants des personnels prioritaires engagés dans la lutte contre l'épidémie de Covid-19. L'annonce du 12 mars dernier par le Président de la République fût le point de départ de différentes phases inédites et complexes à vivre. Au temps de sidération, d'incompréhension, d'inquiétudes, de peur ont succédé les temps d'adaptation, d'accueil des enfants des personnels prioritaires et de mise en place de la continuité pédagogique tout en poursuivant l'activité de l'établissement même réduite. Les chefs d'établissement ainsi que leurs équipes (enseignants et salariés), les bénévoles et les prêtres référents, ont réalisé un travail remarquable pour veiller à conserver le lien avec les élèves et les familles, non sans difficulté et émotion, dans un contexte de crise sanitaire si particulier. Malgré l'absence de la majorité des élèves, les établissements ont continué à fonctionner dans des conditions inédites. Les services de la Direction Diocésaine ont quotidiennement accompagné tous les établissements en utilisant tous les modes possibles de communication. Ils ont régulièrement transmis toutes les circulaires provenant du Ministère de l'Education Nationale via le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique ; circulaires en lien avec le fonctionnement de l'enseignement privé sous contrat conformément à la législation en vigueur. Durant tout ce temps de confinement, nous ne pouvons également que saluer le formidable investissement des parents pour prendre le relais de la continuité pédagogique sous la houlette des enseignants. Si cela est possible sur une période courte, cette prise en charge est vite devenue plus complexe sur une longue durée et les enseignants se sont efforcés d'assurer malgré les conditions, une présence active et engagée. Qu'ils en soient vivement remerciés. La période de confinement que nous avons traversée a été difficile, douloureuse, parfois tragique pour certaines familles. Elle laisse nécessairement des traces et nous sommes de tout cœur avec toutes les personnes ayant été directement ou indirectement touchées par la maladie et/ou par des conséquences économiques toujours d'actualité.

Nous savions bien que l'annonce du processus de déconfinement ouvrirait des perspectives de reprise scolaire rassurante et attendue. Mais au regard de ce que nous avons vécu collectivement et individuellement durant la période de confinement, la reprise des élèves ne pouvait pas être une rentrée « normale » mais davantage sociale et économique. Tout en respectant la liste ministérielle toujours en vigueur à ce jour des personnels prioritaires, il a fallu aux chefs d'établissement et à leurs équipes respecter un protocole sanitaire particulièrement exigeant et contraignant à la hauteur de la gravité de la crise sanitaire que nous traversons. Malgré les signes rassurants de la poursuite du déconfinement, nous sommes toujours dans un état d'urgence sanitaire et les responsables des établissements scolaires sont tenus de faire respecter ce protocole sanitaire adapté à la situation de leur établissement. Tous les établissements catholiques de la Sarthe ont veillé à accueillir des élèves en respectant trois principes :

1. **Principe de sécurité des personnes** (adultes et enfants). Tenant compte des enseignants et salariés vulnérables, devant rester chez eux selon les prescriptions de leur médecin, les chefs d'établissement veillent avec l'équipe en présentiel à respecter le protocole sanitaire strict toujours en vigueur en phase 2 du déconfinement. Cette contrainte majeure pour la sécurité de chacune, de chacun et de tous limite le nombre d'élèves présents sur une journée. Eu égard à sa responsabilité confiée par la Tutelle, le Chef d'établissement a cette obligation de faire respecter le protocole sanitaire transmis par les autorités ministérielles. En aucun cas, il ne peut y déroger.

2. **Principe d'autonomie des établissements privés sous contrat.** Sous la seule responsabilité du Chef d'établissement en cohésion avec ses équipes et en concertation avec le(la) Président(e) d'OGEC, lui (elle) seul(e) peut décider des conditions d'accueil des élèves dont il (elle) porte la responsabilité. La Tutelle diocésaine, en accord avec les Tutelles congréganistes pour les établissements concernés, accompagne les chefs d'établissement dans la mise en œuvre de leur mission. Les chefs d'établissement sont souvent en lien avec les élus dans leurs responsabilités respectives, élus également soucieux du maintien de la sécurité dans leur commune.
3. **Principe de progressivité, de bon sens et de souplesse.** Tenant compte des deux principes précédents, tout chef d'établissement n'a pas le choix que d'adapter la situation de l'établissement qu'il dirige en ne pouvant accueillir qu'un certain nombre limité d'enfants par roulement sur une période donnée. Soyez assurés, chers parents, qu'il souhaiterait avec ses équipes pouvoir retrouver tous les élèves confiés pour reprendre une « scolarité normale ».

Nous comprenons vos attentes, vos vives inquiétudes, de surcroît lorsque le travail en présentiel est redevenu nécessaire pour que, si vous le souhaitez, votre enfant puisse reprendre le chemin de l'établissement. Vous comprendrez qu'au regard de ce qui précède, le chef d'établissement a des marges de manœuvre limitées mais qu'il fait tout son possible avec ses équipes, l'OGEC et l'A.P.E.L. pour pouvoir accueillir davantage d'enfants avec bon sens et pragmatisme.

Je vous suis reconnaissant de la confiance que vous témoignez envers l'établissement de votre enfant, convaincu de cette belle complémentarité éducative partagée. Nous avons besoin de votre compréhension et de votre collaboration en cette période si complexe pour tout le monde. Comme vous, l'Enseignement catholique de la Sarthe souhaite reprendre, dès que la situation le permettra, toutes ses activités en continuant à s'appuyer sur des acteurs convaincus, dynamiques et engagés dans l'éducation des enfants et des jeunes. Toujours confiant et enthousiaste en l'avenir, l'Enseignement catholique poursuit son engagement sur le chemin de l'Espérance.

En référence à notre projet d'année consacré à l'Ecologie intégrale, je vous fais partager cette parole de notre Pape François « *Etant donné que tout est intimement lié, et que les problèmes actuels requièrent un regard qui tienne compte de tous les aspects de la crise mondiale, je propose à présent que nous nous arrêtions pour penser aux diverses composantes d'une écologie intégrale, qui a clairement des dimensions humaines et sociales* » (Laudato Si' , 137).

Avec notre évêque, Monseigneur Yves Le Saux, nous vous assurons de notre indéfectible soutien et de nos pensées en ces moments si particuliers.

Prenez bien soin de vous.

Veuillez agréer, chers Parents, l'expression de mon dévouement sincère et entier.



Eric MARTINEZ